#### Facture N° 231756048 du 18/07/2023

## **VitalAire**

VITALAIRE EST 39 rue Thomas Edison

25000 Besançon Tél.: 0969 369 008 N° Identifiant: 902600014

Code payeur: 7307000066 /70000854

Code client: 0987809555

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL** 

BP 80283

70006 VESOUL CEDEX

SERVICE COURRIER LE

Patient: MOROT DANIEL

3 ROUTE DU HAUT

70240 SERVIGNEY

No S.S.: 1500470310061 87 Date de naissance: 15/04/1950 N° adhérent: 150047031006187

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

5,20

**Total** H.T.

LPPR TTC Unitaire

Т ٧

Commande N° 0012579776 du 13/11/2020 pour MOROT DANIEL - 70240 SERVIGNEY

F09.TL1

/ITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6,821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 15/06/2023 au 12/07/2023 soit 4 Semaine(s) Prestation

20,78

20.00

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15,58

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO) :

62,32 37,39

Part complémentaire : (RC

24,93 / Dép Ventes

0,00): 24,93

**Taux** 

**Prestations** 

**Transports** 

**Frais** 

TVA

Total T.T.C.

20,00

20.78

4.15

24,93

Total

20,78

4,15

24,93

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

**MMC PRAECONIS** 

Numéro:

231756048

Agence:

432

Client:

7307000066

Date:

18/07/2023

Montant (EUR):

24,93

Net à payer :

24,93 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 14/08/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

ACTIONS OPTIONS ASSOCIEES OUTILS

Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

Payeur Numéro facture		720	6000894	CPAM DE HAUTE SAONE			
		231756047		Année facture		2023	
Nom	Fac group	Fac/Pt	DtEch	Dev	TTx	Taux change	Montant devises
1							
! FACTMVX		180723	140823	EUR	01	1.000000	37.39 D
RNOEMIE		200723	140823	EUR	01	1.000000	37.39 C

SERVICE COURRIER LE = 1 SEP. 2023

MODIFIER

ARS215/B1 AirLiquide Santé Domicile VitalAire



#### indre la prescription uf si renouveilement

## feuille de soins

**Duplicata** 

numéro de facture (facultatif)

Page 1(1)

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale

231756047

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

date

18072023

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E)

PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur)

MOROT DANIEL

numéro d'immatriculation

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

432

1500470310061

87

017010000 code de l'organisme de rattachement

en cas de dispense d'avance des frais

(à remplir par le pharmacien ou

le fournisseur)

date de naissance 15041950

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e)) nom et prénom MOROT DANIEL

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

numéro d'immatriculation

7206000894 0987809555

ADRESSE de L'ASSURE(E)

3 ROUTE DU HAUT

70240 SERVIGNEY

IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR

VITALAIRE EST

39 rue Thomas Edison 25000 Besançon

IDENTIFICATION de la STRUCTURE

SERVICE COURRIER LE - 1 SEP. 2023

PHARMACIEN REMPLACANT

nom et prénom

identifiant

902600014

dispositif de coordination de soins - réseau de santé

IDENTIFICATION du PRESCRIPTEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce

nom et prénom

MIKAIL LUIS

raison sociale

identifiant

10001841070

n° de la structure (AM. FINESS ou SIRET)

CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS

date de la prescription médicale

07032023

date de l'accord préalable (le cas échéant)

07032023

X MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante)

SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "? et les recommandations importantes)

acte conforme au protocole ALD

action de prévention

autre

accident causé par un tiers : non X

oui

date

AT/MP

numéro

ou

date

DELIVRES PRODUITS

tarification détaillée

Commande N° 0012579776 du 13/11/2020

Période du 15/06/2023 au 12/07/2023 soit 4 Semaine(s)

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

Taux de prise en charge: 60.00 %

LPPR unitaire:

15.58 EUR

Total facturé:

37.39 EUR

Code LPPR:

1187880

Montant total facturé RO:

37,39 EUR

PAIEMENT

MONTANT TOTAL en euros

62,32

l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire

l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire

Χ

impossibilité

signature du pharmacien ou du fournisseur



signature de l'assuré(e)

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal et article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale). Les informations figurant sur cette feuille, y compris le détail des actes et des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez obtenir la communication des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre organisme d'assurance maladie. FSPHF 10-2014 S3115h



# quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La premiere information a donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous etes la personne recevant les soins et vous etes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
  - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
  - votre numéro d'immatriculation.

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué).

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous etes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- · complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- \* Si vos soins sont dispensés au titre de l'article 1 : 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prevue a cet effet.
  - Si vos sons sont en rapport avec un accident cause par un tiers, précisez le lui ainsi que la date de cet accident.
    Ces renseignements doivent obligatoirement figurer sur la feuille de sons car ils permettent à l'assurance maladie de recuperer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerne.
  - Si vos soms sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, presentez-lui la feuille d'accident du travail maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

### **Recommandations importantes:**

Le double de votre prescription medicale doit être joint a l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la démande d'accord prealable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas egalement d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- \* Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.